DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE
CHSCT 34 RECONVOQUÉ DU 15 AVRIL 2022

Monsieur le président,

La reconvocation de ce CHSCT s'inscrit dans un contexte de revendications fortes, telles qu'exprimées par les agents de la DGDDI à l'occasion du mouvement social du 10 mars avec un taux de grévistes de 64 % sur la DR de Montpellier et 66,67 % sur les services support de la DI.

Ces chiffres conséquents témoignent de la détermination, de l'expression des revendications mais surtout du mal-être, de l'inquiétude et de l'angoisse de nos collègues sur l'avenir de nos administrations.

Nous exigeons l'arrêt immédiat de l'entreprise de démolition des politiques publiques, des services publics et de l'emploi public qui se poursuit dans nos directions.

L'abandon des missions fiscales de la Douane, leur transfert réalisé sans moyens, vers la DGFIP fera perdre 700 emplois statutaires a minima d'ici 2024 ainsi que des dizaines de milliards d'euros pour les caisses de l'État et des collectivités locales.

Tout comme à la DGFIP, avec la mise en place du nouveau réseau de proximité, le démantèlement des finances publiques a des conséquences désastreuses pour l'ensemble des agents, en termes de mobilité et de carrière, de conditions de travail et de rémunération.

Les représentants au CHSCT ne laisseront pas la politique destructrice relayée par nos administrateurs sacrifier encore et toujours les conditions de travail, déjà déplorables, de nos collègues.

Les représentants CGT – FO – SOLIDAIRES.